



JEUDI 29 MARS 2018, À 10 H 00

Invitation à l'Assemblée générale annuelle des actionnaires d'ABB Ltd, Zurich



Invitation

Nous sommes heureux de vous inviter à l'Assemblée générale annuelle d'ABB Ltd qui aura lieu le jeudi 29 mars 2018 à 10 h 00 dans la Messe Zurich, Wallisellenstrasse 49 à Zurich Oerlikon, Suisse (ouverture des portes à 8 h 30).

Avant l'Assemblée, un petit déjeuner sera offert aux actionnaires.



Lettre du Président

Chers actionnaires,

L'année 2017 a été une année de transition pour le monde entier, partagé entre un élan d'optimisme et de confiance devant les perspectives offertes par l'économie mondiale et une part d'attentisme lié à certaines incertitudes. Pour la première fois depuis la crise financière de 2008, la croissance a été plus forte que prévu et nous avons pu constater des progrès dans de nombreux secteurs en développement. Dans le domaine de l'énergie, le nombre de nouvelles installations utilisant des énergies renouvelables (soleil, vent, etc.), a atteint de nouveaux records alors que l'e-mobilité a occupé le devant de la scène, conduisant plusieurs gouvernements à programmer la suppression des véhicules roulant aux combustibles fossiles au cours des prochaines décennies. Le prix du pétrole s'est stabilisé à un niveau supérieur et les industries de transformation semblent enfin sorties du creux de la vague, autre signe en faveur d'une reprise économique. Les effets de la numérisation industrielle sont devenus de plus en plus manifestes et nous avons pu constater que de nombreuses entreprises investissent massivement dans des solutions numériques. Dans de nombreux pays, et notamment en Chine, en France et aux

États-Unis, les gouvernements ont mis en œuvre d'importants changements et réformes pour préparer le long terme.

Pour ABB, l'année 2017 a été une année de transition au cours de laquelle le groupe a mis en place son programme de rationalisation et de consolidation, déroulant ainsi les phases de sa stratégie Next Level, initiée en 2014. Désormais, nous disposons de quatre divisions opérationnelles dont chacune est leader dans son secteur. Leur savoir-faire traditionnel, conjugué avec les solutions numériques innovantes de notre offre ABB Ability™, compose toute la richesse d'un portefeuille de solutions numériques intégrées et innovantes au service de nos clients dans les utilités, l'industrie, le transport et les infrastructures. Cette offre numérique est basée sur deux propositions de valeur clairement affirmées :

- (1) acheminer l'électricité de toutes les centrales électriques vers tous les points de consommation
- (2) automatiser les industries, des ressources naturelles aux produits finis.

Nous avons conduit la transition du groupe ABB alors que le système énergétique connaît une profonde transformation avec le formidable essor des énergies

renouvelables en matière de fourniture d'électricité. Du côté de la demande, l'e-mobilité et les centres de données modifient peu à peu les schémas d'usage de l'énergie et de l'électricité. Au même moment, le secteur industriel poursuit son automatisation à marche forcée et gagne en compétitivité grâce à des solutions numériques, robotiques et, de plus en plus, faisant appel à l'intelligence artificielle. Ces évolutions, souvent connues sous le nom de Révolution énergétique et de Quatrième révolution industrielle laissent entrevoir la perspective d'un avenir énergétique durable et de bonds prodigieux en matière de productivité pour tous les secteurs industriels.

Le groupe ABB a misé sur une stratégie de transformation menée de manière rigoureuse pour pouvoir bénéficier pleinement de ces révolutions. Aujourd'hui, nos quatre divisions se placent au premier ou au deuxième rang international de leurs marchés respectifs. Nos clients font confiance à ABB pour son offre en matière de réseaux plus puissants, plus intelligents et plus écologiques, d'électrification en tous points de consommation, mais également pour les aider à réussir leur automatisation et à gagner en productivité grâce à des solutions optimisées de robotique et de contrôle du mouvement.

Parvenir à dissocier la croissance économique de l'impact environnemental, tel est l'un des défis majeurs que le monde doit relever. Pour atteindre l'objectif de l'accord de Paris visant à maintenir l'augmentation de la température globale en dessous de 2 degrés Celsius, tous les pays devront re-

doubler d'efforts pour passer aux énergies renouvelables et à l'e-mobilité et améliorer de façon significative leur efficacité énergétique. En tant que leader mondial des technologies de pointe, ABB bénéficie d'une position privilégiée pour apporter sa contribution à ces objectifs. Nous aidons les pays qui souhaitent se préparer à un futur énergétique durable à se doter des infrastructures nécessaires et nous sommes aux côtés des industries et des villes dans leurs efforts de réduction de consommation d'énergie.

E-mobilité

Avec la montée en puissance de l'e-mobilité, nos solutions de mobilité durable font l'objet de commandes venant du monde entier. Aujourd'hui, ABB est en mesure de proposer toute la panoplie des technologies nécessaires à un transport durable, depuis l'intégration et le transport d'énergies renouvelables jusqu'à la recharge rapide des véhicules, et ce de manière unique. Depuis 2010, début des activités du groupe ABB dans le marché des véhicules électriques, nous avons installé plus de 6 500 bornes de recharge rapide dans 57 pays, ce qui nous place comme chef de file de ce segment. Grâce à ABB Ability, nos bornes de recharge rapide peuvent être connectées à l'Internet via une plateforme sur le cloud, ce qui présente de nombreux avantages, dont la gestion intégrée de la flotte et le paiement sans espèces.

Dans le domaine du transport public urbain, nos solutions de charge rapide pour les autobus électriques et hybrides ont reçu un très bon accueil et ont donné lieu

à plusieurs commandes de la part de Volvo pour l'Europe et l'Amérique du Nord. En 2017, notre système innovant de technologie de recharge flash, qui permet à un bus de se charger en 20 secondes lors de la montée et de la descente de ses passagers, et dont la mise en œuvre a démarré à Genève, a été choisi pour équiper une nouvelle ligne d'autobus à Nantes, en France.

La Quatrième révolution industrielle

À côté du système énergétique, l'industrie se transforme sous les effets des progrès rapides technologiques, grâce aux capteurs et aux technologies telles que l'apprentissage machine et l'intelligence artificielle, qui viennent aujourd'hui assister la puissance du cerveau humain, après avoir, dans le passé, remplacé les muscles de l'homme. Pour répondre aux défis de la Quatrième révolution industrielle, nous avons lancé en 2017 ABB Ability™, notre offre innovante de solutions numériques composée de plus de 210 solutions reposant sur l'intégralité du portefeuille d'ABB et bénéficiant de nos plus de 40 années d'expérience dans les logiciels industriels et de notre expertise du domaine. ABB Ability se situe au cœur de la stratégie d'ABB visant à favoriser la croissance par l'expansion de solutions et services à forte valeur ajoutée. Cette offre a été accueillie avec enthousiasme par nos clients dans le monde entier. Parmi les plus grands fournisseurs de services et entreprises qui utilisent les solutions numériques ABB Ability figurent Shell Oil, CenterPoint Energy, Con Edison, BASF, Royal Caribbean, Car-gill, Volvo et BMW.

La Quatrième révolution industrielle conduit à des améliorations significatives de la productivité industrielle. Pendant des décennies, la technologie a contribué à hisser des millions de personnes vers la classe moyenne. Depuis 1990, la part de la population mondiale vivant dans un état d'extrême pauvreté a diminué d'un tiers pour se situer aujourd'hui à moins de 10 pour cent. Cependant, on observe que le rythme des évolutions technologiques et l'automatisation toujours plus poussées suscitent des craintes liées à la suppression de certains emplois et au chômage de masse. En tant que leader des technologies de pointe et acteur incontournable de la Quatrième révolution industrielle, ABB est conscient de ces craintes et prend les devants pour aider ses clients et son personnel à s'adapter. L'automatisation, la robotique et les solutions numériques de notre offre ABB Ability sont les ingrédients qui nous aident à accompagner la compétitivité des entreprises et des pays et à créer les conditions de la prospérité et de l'emploi. En 2017, nous avons été à nouveau reconnus comme leader du marché et chef de file technologique dans le domaine des systèmes de commande distribués, véritables « cerveaux » des usines de transformation et des processus industriels à grande échelle. Dans le futur, et à l'image des révolutions précédentes, nous avons toutes les raisons de croire que la Quatrième révolution industrielle entraînera l'émergence de nouvelles industries et que la création de nouveaux emplois compensera largement la disparition d'une part d'entre eux.

Mise en œuvre de notre stratégie

Next Level

En 2017, l'année de notre transition, nous avons enregistré une augmentation des commandes de base pendant quatre trimestres consécutifs, ce qui nous place en bonne position pour bénéficier d'une croissance rentable dans le contexte d'une amélioration des marchés mondiaux.

Aujourd'hui, les activités de nos divisions Power Grids et Electrification Products nous placent en première position des solutions « de l'usine au point de consommation ». En combinant les résultats de nos divisions Industrial Automation et Robotics and Motion, nous remportons une solide deuxième place dans le domaine de l'automatisation grâce à notre spécificité d'acteur industriel mondial combinant à la fois mesures et analyses, solutions de contrôle pour industries de transformation et manufacturières, actionneurs, robotique, solutions numériques et d'électrification.

En 2017, nous avons fait des progrès considérables dans le changement de cap du groupe ABB vers un renforcement de sa compétitivité, une orientation de ses activités vers les segments à plus forte croissance et une amélioration de son profil de risque. Grâce à l'acquisition de B&R (Bernecker + Rainer Industrie-Elektronik GmbH), le plus grand fournisseur indépendant de solutions pour l'automatisation des machines et des usines, ABB a comblé une lacune historique dans son portefeuille de solutions d'automatisation et dispose aujourd'hui de l'offre la plus complète du secteur dans le domaine de

l'automatisation industrielle. Le groupe peut ainsi prétendre à d'énormes opportunités de croissance avec l'accès à un marché de l'automatisation des machines et des usines estimé à 20 milliards de dollars.

Tout au long de l'année, nous avons réalisé un certain nombre d'investissements dans des entreprises innovantes pour étoffer nos capacités en matière d'automatisation et de logiciels. L'acquisition des activités de réseaux de communications de KEYMILE renforcera nos capacités dans le domaine de l'automatisation des réseaux alors que celle de la start-up espagnole NUB3D, leader dans le domaine de solutions innovantes numériques en matière d'inspection 3D et de systèmes de contrôle de qualité, confortera notre portefeuille numérique.

En septembre, nous avons signé le contrat d'acquisition de GE Industrial Solutions, la division des solutions d'électrification de GE, ce qui devrait assurer notre position de numéro deux au niveau mondial dans le secteur de l'électrification et contribuer à renforcer notre présence dans le marché nord-américain.

Notre stratégie nous conduit à nous intéresser à des marchés attractifs à croissance rapide, tels que ceux des produits alimentaires et des boissons, ou encore des micro-réseaux, et à cibler des marchés géographiques tels que les marchés africains. De cette manière, nous profitons d'une dynamique de croissance et développons des opportunités à long terme pour préparer le futur.

Enfin, nous avons réduit les risques liés à la gestion du portefeuille d'ABB et finalisé notre modèle économique d'IAGC (Ingénierie, Approvisionnement et Gestion de la construction). Pour atteindre ces objectifs, nous avons signé des accords de coentreprises pour les activités d'IAGC et procédé au démantèlement de l'activité de rénovation de trains dans notre division Robotique et Mouvement. Poursuivant la gestion active de notre portefeuille, nous cédonos des activités non stratégiques, telles que les câbles de haute tension au premier trimestre de l'année 2017.

En 2017, nous avons poursuivi nos efforts dans la rationalisation et le renforcement de nos opérations pour répondre à notre ambition d'instaurer une excellence opérationnelle de premier plan. Notre programme d'exécution sur 1000 jours sur la productivité des cols blancs a dépassé des objectifs en hausse en permettant des économies annuelles d'un montant de 1,3 milliard de dollars US à la fin de 2017. Sur la même période, nous avons réduit notre fonds de roulement de manière importante, ce qui nous a permis de dégager 1,5 milliard de liquidités.

Suite au regrettable détournement de fonds qui a eu lieu au sein de notre filiale de Corée du Sud en février 2017, le groupe a pris des mesures immédiates et décisives. Nous avons identifié certains problèmes de contrôle, corrigé les failles de nos contrôles internes et remplacé l'équipe de direction dans ce pays.

Dans le droit fil de notre stratégie Next Level et pour accompagner l'amélioration de

nos performances, nous avons transformé notre modèle de performance et de rémunération pour l'axer sur la responsabilité individuelle. Aujourd'hui, notre système de rémunération est étroitement lié à la stratégie et aux performances. Le plan d'intéressement à long terme proposé aux membres de la direction est aujourd'hui entièrement lié au rendement des actionnaires. Voir le paragraphe dans le Rapport Annuel version anglaise dédié à la rémunération pour de plus amples informations.

Principaux résultats financiers en 2017

Les résultats de l'exercice 2017 reflètent l'effet modérateur de segments de marché à peine émergents et de notre profonde transformation. Nous pouvons réussir à rationaliser et à renforcer le groupe ABB de manière significative et avons enregistré une croissance basée sur une hausse de nos commandes de base pendant quatre trimestres consécutifs.

Chiffres clés

- Commandes totales stables avec des commandes de base en hausse de 5% (comparable) et 6 % en dollars US.
- Chiffre d'affaires en progression de 1% à 34,3 milliards de dollars US.
- Marge EBITA d'exploitation de 12,1%, impactée de 30 points de base par des charges afférentes aux activités IAGC. Ces charges IAGC ont été comptabilisées au T4.
- Bénéfices d'exploitation par action en baisse de 1 %, exprimés en devises constantes.
- Cash-flow d'exploitation à 3799 millions de dollars US, stable par rapport à 2016.

Nos perspectives

Pour répondre aux défis du futur, nous disposons de bases solides et d'un portefeuille rationalisé et consolidé, ce qui nous place en position privilégiée dans des marchés attractifs. La proposition du Conseil d'administration d'augmenter le dividende pour la neuvième année consécutive constitue la preuve de notre confiance dans l'avenir.

Nous tenons à remercier toutes nos parties prenantes pour les réalisations menées à bien en 2017, année de transition, et parmi elles nos actionnaires, nos clients, nos partenaires et nos collaborateurs du monde entier. Les succès remportés par ABB ont été possibles grâce à la confiance que nos actionnaires et nos clients accordent à notre groupe et à nos technologies ainsi qu'aux collaborations fructueuses nouées avec nos partenaires. Nous sommes persuadés que nous travaillons tous ensemble pour préparer de meilleurs lendemains. C'est ce que traduit parfaitement l'engagement de notre marque « Écrivons l'avenir. Ensemble. ».

Nous souhaitons tout particulièrement remercier nos collaborateurs, dont je salue ici la fidélité et les compétences, pour leur contribution exceptionnelle et pour les efforts supplémentaires fournis en cette année de profonde transformation, pour honorer nos engagements et assurer la satisfaction de nos clients.

En 2018, nous poursuivrons nos efforts dans la nouvelle voie de la rationalisation et du renforcement d'ABB. Nous bénéficions d'un portefeuille parmi les plus ciblés et intégrés de notre secteur, ce qui nous permet de profiter d'une croissance rentable dans un contexte de marchés mondiaux plus favorables.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Peter Voser', written over a light grey rectangular background.

Peter Voser

Président du Conseil d'administration

Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration

1. Approbation du rapport de gestion, des comptes du Groupe et des comptes annuels 2017

Proposition

Le Conseil d'administration **propose** d'approuver le rapport de gestion, les comptes du Groupe et les comptes annuels 2017.

Explications

Le rapport de gestion, les comptes du Groupe et les comptes annuels 2017 sont à la disposition des actionnaires au siège de la Société. Ils sont également disponibles sous format électronique sur le site www.abb.com/agm.

2. Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2017

Proposition

Le Conseil d'administration **propose** d'accepter le rapport de rémunération 2017 tel que présenté dans le Rapport Annuel version anglaise (vote consultatif non contraignant).

Explications

Le rapport de rémunération contient les principes de rémunération du Conseil d'administration et du Comité exécutif ainsi que les prestations versées en 2017 aux membres de ces deux entités. Le rapport de rémunération 2017 est à la disposition des actionnaires au siège de la Société. Il est également disponible sous format électronique sur le site www.abb.com/agm.

3. Décharge au Conseil d'administration et aux personnes chargées de la gestion

Proposition

Le Conseil d'administration **propose** de donner décharge aux membres du Conseil d'administration et aux personnes chargées de la gestion pour l'exercice 2017.

4. Affectation du bénéfice

Proposition

Bénéfice net 2017	CHF	949 740 015
Report de l'exercice précédent	CHF	796 492 470
L'annulation d'actions rachetées	CHF	(916 115 595)
Bénéfice au bilan à disposition de l'Assemblée générale annuelle	CHF	799 854 912

Le Conseil d'administration **propose** de distribuer un dividende brut de CHF 0.78 par action nominative, prélevé sur le bénéfice à disposition de l'Assemblée générale annuelle. Calculé sur le montant total d'actions émises, soit 2 168 148 264, cela correspond à un montant total maximum de CHF 1 691 155 645.92.

La date ex-dividende sera vraisemblablement le 4 avril 2018. La date de paiement en Suisse sera vraisemblablement le 6 avril 2018. L'impôt fédéral suisse anticipé de 35% sera retenu sur le montant brut du dividende.

Le bénéfice restant sera reporté au bilan suivant.

En prenant sa décision concernant le dividende, l'Assemblée générale annuelle tiendra compte du fait qu'ABB Ltd ne versera pas de dividende sur les actions participant au programme spécial de dividende en vertu de l'article 8 des statuts.

En outre, il ne sera pas versé de dividende sur les actions propres détenues par la Société et ses filiales.

Les actionnaires qui résident en Suède et participent au programme spécial de dividende recevront d'ABB Norden Holding AB un montant en couronnes suédoises, correspondant au dividende décidé par action nominative d'ABB Ltd sans déduction de l'impôt anticipé suisse. Ce montant sera cependant soumis à imposition selon le droit suédois.

5. Modification des statuts

5.1. Ajout à l'article 2 – But

Proposition

Le Conseil d'administration **propose** d'ajouter un nouveau paragraphe 4 à l'article 2 des statuts (souligné) :

Article 2 – But

- 1 La Société a pour but de détenir des participations dans des entreprises, notamment dans celles qui sont actives dans les domaines de l'industrie, du commerce et des services.
- 2 La Société peut acquérir, grever, exploiter ou vendre des biens immobiliers ou des droits de propriété intellectuelle en Suisse et à l'étranger, et peut également financer d'autres sociétés.
- 3 La Société peut effectuer tout type de transactions et peut prendre toutes les mesures qui semblent appropriées pour promouvoir le but de la Société ou qui sont liées à ce but.

4 Dans la poursuite de son but, la Société recherchera la création de valeur durable dans le long terme.

[L'article 2, para. 1–3 demeure inchangé.]

Explications

ABB s'engage à mener ses activités de manière durable dans l'objectif de créer de la valeur à long terme. Pour formaliser cet engagement, le Conseil d'administration propose d'inscrire cette approche dans les statuts de la Société.

5.2. Suppression de la section 9 : Dispositions transitoires/article 42

Proposition

Le Conseil d'administration **propose** de supprimer la section 9 : Dispositions transitoires/article 42 des statuts (reproduite ci-après):

Section 9 : Dispositions transitoires

Article 42

1 L'art. 38 entrera en force à la suite de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires 2015 de la Société.

Explications

La période transitoire, telle que définie dans l'article 42, a expiré. La disposition est donc devenue caduque et la section 9, qui ne comprend que l'article 42, peut être supprimée.

6. Votes contraignants sur la rémunération du Conseil d'administration et du Comité exécutif

6.1. Vote contraignant sur le montant maximal total de la rémunération du Conseil d'administration pour la prochaine durée de fonctions, allant de l'Assemblée générale annuelle 2018 à l'Assemblée générale annuelle 2019

Proposition

Le Conseil d'administration **propose** aux actionnaires d'approuver le montant maximal total de la rémunération du Conseil d'administration pour la période allant de l'Assemblée générale annuelle 2018 à l'Assemblée générale annuelle 2019, s'élevant à CHF 4 700 000.

Explications

Selon l'article 34 des statuts, l'Assemblée générale annuelle des actionnaires doit approuver le montant maximal total de la rémunération du Conseil d'administration. De plus amples informations sur la rémunération sont disponibles dans l'annexe jointe à la présente invitation.

6.2. Vote contraignant sur le montant maximal total de la rémunération du Comité exécutif pour l'exercice à venir, soit 2019

Proposition

Le Conseil d'administration **propose** aux actionnaires d'approuver le montant maximal total de la rémunération du Comité exécutif pour l'exercice social 2019, s'élevant à CHF 52 000 000.

Explications

Selon l'article 34 des statuts, l'Assemblée générale annuelle des actionnaires doit approuver le montant maximal total de la rémunération du Comité exécutif. De plus amples informations sur la rémunération sont disponibles dans l'annexe jointe à la présente invitation.

7. Élections du Conseil d'administration et du Président du Conseil d'administration

La durée de fonctions de chacun du Conseil d'administration expirera lors de l'Assemblée générale annuelle du 29 mars 2018.

Proposition

À l'exception de Ying Yeh et Louis R. Hughes, tous les membres actuels se représentent pour un nouveau mandat. De plus, le Conseil d'administration propose l'élection de Jennifer Xin-Zhe Li, Géraldine Matchett et de Gunnar Brock comme nouveaux membres du Conseil d'administration. Par conséquent, le Conseil d'administration **propose** d'élire les personnes suivantes au Conseil d'administration pour une durée de fonctions d'un an jusqu'à la fin de l'Assemblée générale annuelle 2019. L'élection de chaque personne proposée s'effectuera individuellement.



Matti Alahuhta (comme membre)

Matti Alahuhta est membre du Conseil d'administration d'ABB depuis avril 2014. Il est président des Conseils d'administration d'Outotec Corporation et de DevCo Partners Oy (sociétés finlandaises). Il est également membre des Conseils d'administration de KONE Corporation (Finlande), et de AB Volvo (Suède). Il a été CEO de KONE Corporation et a occupé plusieurs postes exécutifs chez Nokia Corporation (Finlande). M. Alahuhta, citoyen finlandais, est né en 1952.



Gunnar Brock (comme membre)

Gunnar Brock est actuellement président des Conseils d'administration de Mölnlycke Health Care AB et Stena AB (sociétés suédoises). Il est membre de plusieurs Conseils d'administration, dont ceux de Syngenta S.A. (Suisse), Investor AB, Patricia Industries AB et de la Stockholm School of Economics (sociétés suédoises). Il a auparavant occupé le poste de CEO de Atlas Copco AB et Thule Group AB (sociétés suédoises) ainsi que de Alfa Laval S.A. et Tetra

Pak International S.A. (sociétés suisses). M. Brock, citoyen suédois, est né en 1950.



David Constable (comme membre)

David Constable est membre du Conseil d'administration d'ABB depuis avril 2015. Il a été CEO de Sasol Limited (Afrique du Sud) de 2011 au juin 2016 et le président de l'entreprise de 2014 au juin 2016. Il a rejoint Sasol après avoir travaillé chez Fluor Corporation (États-Unis) pour plus de 29 ans. Il est membre des Conseils d'administration de Rio Tinto plc (Royaume-Uni), Rio Tinto Limited (Australie) et d'Anadarko Petroleum Corporation (États-Unis). M. Constable, citoyen canadien, est né en 1961.



Frederico Fleury Curado (comme membre)

Frederico Fleury Curado est membre du Conseil d'administration d'ABB depuis avril 2016. Il a été nommé CEO d'Ultrapar Participações S.A. (Brésil) en octobre 2017. Il est membre du Conseil d'administration de Transocean Ltd. (Suisse). Il a été CEO d'Embraer S.A. (Brésil) de 2007 au

juin 2016. M. Curado, citoyen brésilien, est né en 1961.



Lars Förberg (comme membre)

Lars Förberg est membre du Conseil d'administration d'ABB depuis avril 2017. Il est le cofondateur et CEO de Cevian Capital. M. Förberg, citoyen suédois, est né en 1965.



Jennifer Xin-Zhe Li (comme membre)

Jennifer Xin-Zhe Li est membre des Conseils d'administration de Philip Morris International Inc. (États-Unis), HSBC Asia (Hong Kong) et Flex Ltd (Singapour/ États-Unis). Mme Li est CEO (General Managing Partner) de Baidu Capital (R.P.C.). De 2008 à 2017, elle occupait le poste de CFO de Baidu, Inc. (R.P.C.). Avant de rejoindre Baidu, elle a occupé plusieurs postes de direction au service financier de General Motors Company (États-Unis). Mme Li, citoyenne canadienne, est née en 1967. Elle vit et travaille en Chine.



Géraldine Matchett (comme membre)

Géraldine Matchett est CFO et membre du directoire de Royal DSM N.V. (Pays-Bas) depuis 2014. Elle occupait précédemment le poste de CFO chez SGS S.A. (Suisse). Avant de rejoindre SGS, elle a travaillé comme auditrice chez Deloitte S.A. (Suisse) et chez KPMG LLP (Royaume-Uni). Née en 1972, Mme Matchett est de nationalité suisse, britannique et française.



David Meline (comme membre)

David Meline est membre du Conseil d'administration d'ABB depuis avril 2016. Il est CFO d'Amgen Inc. (États-Unis). Auparavant, il a exercé la fonction de CFO au sein de la société 3M (États-Unis) de 2008 à 2014. Avant de rejoindre 3M, il a travaillé pendant plus de 20 ans chez General Motors Company (États-Unis). Né en 1957, M. Meline est de nationalité suisse et américaine.



Satish Pai (comme membre)

Satish Pai est membre du Conseil d'administration d'ABB depuis avril 2016.

M. Pai est CEO et membre du Conseil d'administration de Hindalco Industries Ltd (Inde). Il a rejoint Hindalco en 2013 après avoir travaillé chez Schlumberger Limited (États-Unis) pour plus de 28 ans. M. Pai, citoyen indien, est né en 1961.



Jacob Wallenberg (comme membre)

Jacob Wallenberg est membre du Conseil d'administration d'ABB depuis juin 1999 et vice-président depuis avril 2015. Il est président du Conseil d'administration d'Investor AB (Suède). Il est vice-président des Conseils d'administration de Telefonaktiebolaget LM Ericsson AB, SAS AB, FAM AB et Patricia Industries AB (sociétés suédoises). Il est membre du Conseil d'administration de la Fondation Knut et Alice Wallenberg (Suède) ainsi que le vice-président de la Chambre de Commerce suédoise-américaine (États-Unis). M. Wallenberg, citoyen suédois, est né en 1956.



Peter Voser (comme membre et président)

Peter R. Voser est membre et président du Conseil d'administration d'ABB depuis avril 2015. Il est membre des Conseils d'administration de Roche Holding S.A.

(Suisse), d'IBM Corporation (États-Unis) et de Temasek Holdings (Private) Limited (Singapour). Il est également membre du Conseil d'administration de Catalyst (États-Unis), une organisation à but non-lucratif.

De plus, il est président du conseil de fondation St. Gallen de hautes études internationales. Il a été CEO de Royal Dutch Shell plc (Pays-Bas) de 2009 à 2013. M. Voser, citoyen suisse, est né en 1958.

Explications

Conformément au processus de sélection d'ABB, le Conseil d'administration propose Jennifer Xin-Zhe Li, Géraldine Matchett et Gunnar Brock comme nouveaux membres du Conseil d'administration. En tant que CEO et CFO d'horizons géographiques, industriels et technologiques différents, ils complèteront parfaitement l'expérience des membres qui se présentent à leur réélection. Selon l'article 21 des statuts, l'Assemblée générale annuelle des actionnaires élit chaque membre du Conseil d'administration ainsi que le Président du Conseil d'administration.

8. Élections au Comité de rémunération

Proposition

Le Conseil d'administration **propose** d'élire :

- David Constable
- Frederico Fleury Curado
- Jennifer Xin-Zhe Li

au Comité de rémunération pour une durée de fonctions d'un an, soit jusqu'à la fin de l'Assemblée générale annuelle de 2019. L'élection des personnes proposées au Comité de rémunération s'effectuera individuellement.

Explications

Selon l'article 29 des statuts, l'Assemblée générale annuelle des actionnaires élit chaque membre du Comité de rémunération.

9. Élection du Représentant indépendant

Proposition

Le Conseil d'administration **propose** l'élection de :

- Dr Hans Zehnder, avocat et notaire, Bahnhofplatz 1, 5401 Baden, Suisse

comme Représentant indépendant pour une durée de fonctions d'un an, soit jusqu'à la fin de l'Assemblée générale annuelle de 2019.

Explications

Selon l'article 15 des statuts, l'Assemblée générale annuelle des actionnaires élit le Représentant indépendant. Le Conseil d'administration confirme l'indépendance du candidat proposé.

10. Élection de l'organe de révision

Proposition

Le Conseil d'administration **propose** l'élection de KPMG AG, Zurich, en qualité d'organe de révision pour l'exercice 2018.

Explications

Ernst & Young est l'organe de révision de la Société ABB depuis 2001. Après un processus d'appel d'offres rigoureux démarré en 2016 et mené sur une année, et conformément aux pratiques internationales en matière de gouvernance d'entreprise, le Conseil d'administration propose d'échanger les réviseurs et de nommer KPMG comme nouvel organe de révision.

Zurich, le 27 février 2018

ABB Ltd

Le Conseil d'administration

Indications sur l'organisation

Rapport Annuel

Le Rapport Annuel sera mis à disposition des actionnaires pour consultation au siège de la Société à Affolternstrasse 44, Zurich Oerlikon, Suisse, ainsi qu'en Suède, auprès d'ABB AB, Kopparbergsvägen 2, Västerås. L'invitation comprenant l'ordre du jour et les propositions du Conseil d'administration sera envoyée aux actionnaires enregistrés dans le registre des actions d'ABB avec droit de vote. Le Rapport Annuel sera envoyé sur demande. Il peut également être consulté sur Internet à l'adresse www.abb.com/aggm.

Enregistrement et cartes d'admission

Les actionnaires enregistrés au registre des actions avec droit de vote à la date du 21 mars 2018 sont autorisés à participer à l'Assemblée générale annuelle. Ces actionnaires recevront leur carte d'admission (par courrier prioritaire) sur demande, en utilisant la lettre-réponse jointe à l'invitation ou par vote électronique (e-Voting). La lettre-réponse, ou une notification équivalente, doit parvenir à la Société le 23 mars 2018 au plus tard (par courrier) ou le 27 mars 2018 au plus tard (pour le

vote électronique). Les notifications ou les lettres-réponses arrivant après cette date ne seront pas prises en considération.

Procurations/Votes

Les actionnaires qui ne peuvent pas participer personnellement à l'Assemblée générale annuelle ont la possibilité:

- a) de se faire représenter par un autre actionnaire ABB inscrit et disposant du droit de vote, ou
- b) de donner procuration au Dr Hans Zehnder, avocat et notaire, Bahnhofplatz 1, 5401 Baden, Suisse, pour les représenter en sa qualité de Représentant indépendant.

Mandats électroniques/ vote et instructions au Représentant indépendant

Les actionnaires peuvent s'inscrire sur la plateforme à l'adresse www.abb.com/agm pour demander leur carte d'admission, donner procuration à un autre actionnaire d'ABB disposant du droit de vote ou pour communiquer leurs instructions au Représentant indépendant.

Les identifiants de connexion sont annexés au formulaire de réponse. Les identifiants de connexion personnalisés restent valides et peuvent toujours être utilisés. Les actionnaires peuvent voter par bulletin électronique à distance ou modifier toutes instructions qu'ils auront pu communiquer électroniquement jusqu'au 27 mars 2018 à 23 h 59 (HEC) au plus tard.

Pour plus d'information et pour des instructions relatives à l'inscription et au vote électronique, veuillez-vous référer à la vidéo disponible sur le site www.abb.com/agm.

Aucune restriction au né- goce des actions ABB pour les actionnaires enregistrés

L'inscription des actionnaires dans le registre des actions d'ABB avec droit de vote n'a aucune influence sur la négociabilité des actions ABB détenues par ces actionnaires avant, pendant ou après l'Assemblée générale annuelle.

Actions et droits de vote

Au 31 décembre 2017, le nombre total d'actions et de droits de vote d'ABB Ltd était de 2 168 148 264. À la même date, la Société détenait 29 541 775 actions en propre, correspondant à 29 541 775 droits de votes. Les droits de votes attachés aux actions en propres ne peuvent pas être exercés lors de l'Assemblée générale annuelle.

Traduction

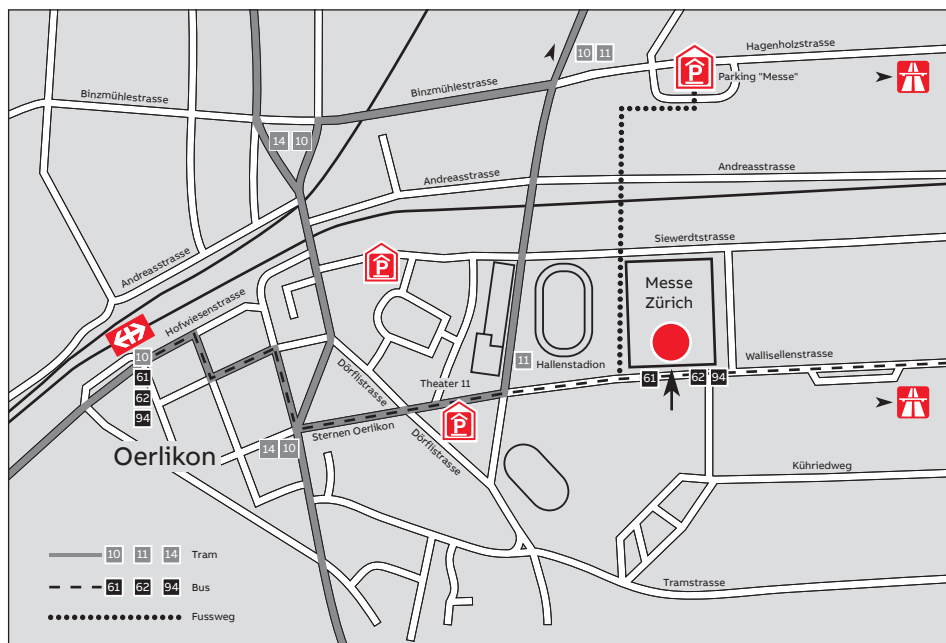
L'Assemblée générale annuelle se tiendra essentiellement en allemand. Une traduction en anglais sera proposée.

Retransmission

L'Assemblée générale annuelle sera retransmise sur Internet à l'adresse www.abb.com/agm.

Compte rendu des décisions

Un compte rendu des décisions prises par l'Assemblée générale annuelle pourra être consulté peu après l'Assemblée générale annuelle au siège de la Société à Zurich Oerlikon, Suisse. Il pourra également être consulté sur Internet à l'adresse www.abb.com/agm.



Indications pour les participants

Les possibilités de parking sur le lieu de l'Assemblée générale annuelle à la « Messe Zürich » étant limitées, il est conseillé d'utiliser les transports publics.

Transports publics

De la gare de Zurich jusqu'à la gare d'Oerlikon, veuillez utiliser les trains S2, S6, S7, S8, S9, S14, S15, S16, S19 ou S24.

Continuer avec le tram 11, ou l'une des lignes de bus 61, 62 ou 94 jusqu'à l'arrêt « Messe/Hallenstadion ».

À pied : env. 10 minutes de la gare de Zurich Oerlikon à la « Messe Zürich ».

Annexe au Point 6

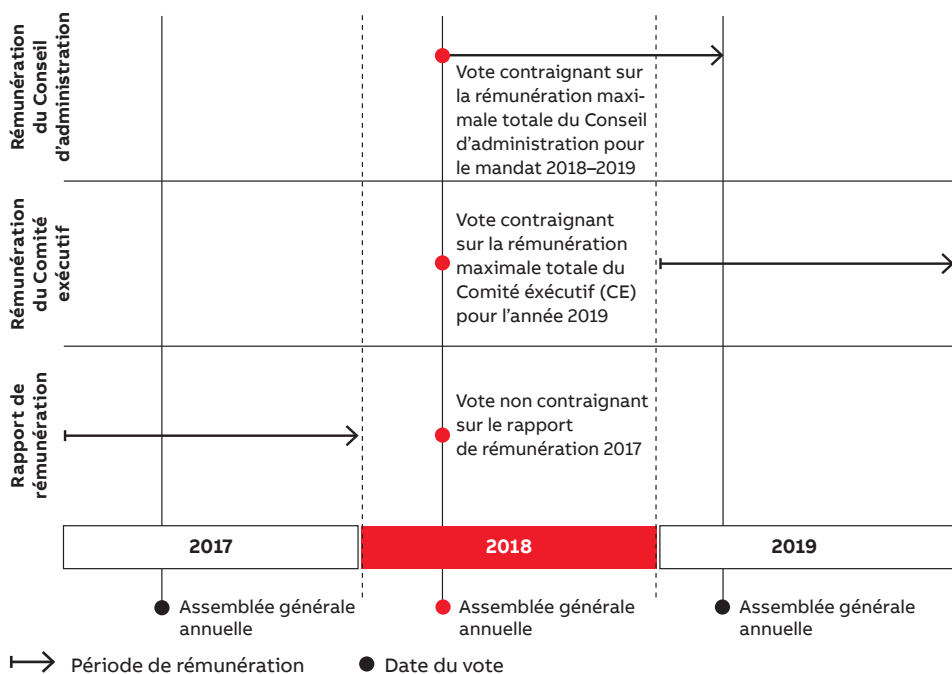
(Votes contraignants sur la rémunération des membres du Conseil d'administration et du Comité exécutif)

Introduction

L'Assemblée générale annuelle 2018 d'ABB Ltd demandera aux actionnaires de se prononcer, lors de deux votes contraignants séparés, sur la rémunération maximale totale du Conseil d'administration (CA) pour le mandat 2018–2019 et sur la

rémunération maximale totale des membres du Comité exécutif (CE), pendant ou au titre de l'année 2019. Un vote non contraignant sur le rapport de rémunération 2017 sera également proposé.

Aperçu des votes sur les rémunérations lors de l'Assemblée générale annuelle 2018



6.1. Vote contraignant sur le montant maximal total de la rémunération du Conseil d'administration pour la prochaine durée de fonctions, allant de l'Assemblée générale annuelle 2018 à l'Assemblée générale annuelle 2019

Le Conseil d'administration propose d'augmenter le nombre de ses membres à 11 pour la durée du mandat 2018–2019, comparé à 10 lors du mandat 2017–2018. Il est prévu que la rémunération de chaque membre du Conseil d'administration demeure au même niveau par rapport à la période précédente.

Le Conseil d'administration propose l'approbation d'une rémunération maximale n'excédant pas le montant de CHF 4 700 000.

La rémunération des membres du Conseil d'administration se compose uniquement d'une compensation fixe. Les membres du Conseil d'administration doivent toucher au moins la moitié de leur rémunération sous forme d'actions d'ABB Ltd.

Les principes de la rémunération des membres du Conseil d'administration sont décrits dans l'article 33 des statuts. Sur la base des propositions du Comité de rémunération, le Conseil d'administration détermine le montant de la rémunération de chacun de ses membres en fonction de

leur position et de leur niveau de responsabilité.

Des informations complémentaires sur la rémunération du Conseil d'administration figurent dans le rapport de rémunération 2017 inclus dans le Rapport Annuel version anglaise d'ABB Ltd.

6.2. Vote contraignant sur le montant maximal total de la rémunération du Comité exécutif pour l'exercice à venir, soit 2019

ABB a progressivement amélioré son système de rémunération basé sur les résultats et la performance pour mieux répondre à la stratégie Next Level de l'entreprise et intégrer les contributions des actionnaires et des autres parties prenantes. De plus amples informations sur la rémunération du CE, y compris les modifications proposées pour 2018, figurent dans le rapport de rémunération 2017 inclus dans le Rapport Annuel version anglaise.

Les principaux facteurs de variation de la rémunération totale sont le nombre des membres du CE, le niveau cible de la rémunération de chaque membre, ainsi que la performance de l'entreprise et les performances individuelles pendant les périodes concernées.

Le niveau cible de la rémunération sera atteint si les membres du CE remplissent les critères de performance, soit un versement de 100 pour cent de l'élément de rémunération variable à court terme et une allocation de 100 pour cent du niveau de référence du plan d'intéressement à long terme.

Le montant de rémunération maximale totale de CHF 52 000 000 proposé pour 2019 pourra seulement être atteint si les membres du CE réalisent les critères de performance pour parvenir à un versement de 150 pour cent de l'élément de rémunération variable à court terme et une allocation de 112.5 pour cent du niveau de référence du plan d'intéressement à long terme. Durant les trois dernières années, ce niveau de versement n'a pas été atteint au sein du CE d'ABB.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la rémunération totale du CE de 2017–2019.

Aperçu des calculs provisoires de la rémunération maximale totale des membres du CE¹

	2017			2018	2019
Rémunération maximale totale des membres de CE en CHF (millions)	47 44 ²	43	50	52	52
Suppositions	Actuelle	Cible	Maximum (approuvé à l'Assemblée générale 2016)	Maximum (approuvé à l'Assemblée générale 2017)	Maximum (demandé à l'Assemblée générale 2018)
Versement de la rémunération variable à court terme-pourcentage		100%	150%	150%	150%
Rajustement du niveau de référence du plan d'intéressement à long terme		0%	+12.5% ³	+12.5% ³	+12.5%
Nombre des membres du CE		11	11	11	11

¹ Pour la description complète voir le rapport de rémunération inclus dans le Rapport Annuel.

² À l'exception d'une distribution unique d'actions pour le prochain CFO, en contrepartie d'avantages octroyés par son précédent employeur.

³ Ces 12.5% appliqués sur le plan d'intéressement à long terme sont l'équivalent de 25% appliqués à l'élément P1 dans la configuration du plan d'intéressement à long terme 2017.



Contact

ABB Ltd
Registre des actions
Case postale
8050 Zurich
Suisse
Téléphone: +41 43 317 57 00
Fax: +41 43 317 39 39
share.register@ch.abb.com

www.abb.com